



**AUDIENCE DU 14 FEVRIER 2013
DE LA CGT FINANCES DE L'YONNE
AUPRES DU PRESIDENT DU CDAS**

Monsieur Le Président,

La CGT Finances de l'Yonne vous demande aujourd'hui de réaffirmer le droit des agents des finances à une action sociale ministérielle, en faveur de toutes et de tous, fonctionnaires, non titulaires, actifs et retraités.

Nous réaffirmons la nécessité de consolider et de revaloriser cette action sociale.

Nous tenons à rappeler notre attachement au maintien des prérogatives politiques et de l'organisation des relations sociales au sein des délégations départementales et par l'action des délégués départementaux et de leur assistant.

Des projets régressifs ont déjà été combattus par la CGT Finances précédemment. L'administration, sous la pression des agents, avait alors fait marche arrière. Cependant, aujourd'hui, le ministre revient à la charge, en imposant le démantèlement de l'action sociale dans les ministères économiques et financiers.

La CGT Finances condamne la suppression des 15 emplois temps plein en 2012, des 15 emplois temps plein supplémentaires en 2013 et tout particulièrement la suppression prévue du poste d'assistant de délégation de l'Yonne.

Qui demain, assurera les tâches d'Armelle Vendanger, à savoir :

- gestion des aides et prêts ALPAF ;
- gestion des tickets restaurant ;
- vacances enfants ;
- vacances familles ;
- retraités ;

- arbre de Noël ;
- sorties, voyages, séjour BIL ;
- autres actions locales ;
- petite enfance ;
- subventions interministérielles, séjours enfants ;
- accompagnement administratif médecin et assistante sociale ;
- gestion administrative ;
- CDAS ;
- actions de préventions ;
- etc ...

Si le poste d'assistant vient à disparaître, qui gèrera toutes ces activités ? Par exemple, lors des départs des colonies de vacances, quid des enfants ? Les parents devront-ils les accompagner sur le lieu de regroupement (souvent Paris) ? Que deviendront les enfants des autres départements puisque l'Yonne est un département regroupueur ? Ce n'est pas aux parents d'assurer la fonction de "gilet bleu". Cela se fera forcément au détriment des enfants. Nous perdons là le réel rôle social des colonies de vacances offertes aux enfants.

Et ce n'est, malheureusement, qu'un exemple !!!

Au delà des missions et des tâches de l'assistante départementale, c'est bien le côté humain de l'action sociale qui est en jeu.

Nous n'imaginons pas des supers délégués à 200 % !!!

A l'heure où les risques psycho sociaux dans notre ministère deviennent le cheval de bataille de l'administration, nous assistons vraiment à un double langage. On ne peut pas d'un côté s'inquiéter et essayer de prendre en compte le bien être des agents dans le cadre professionnel et d'un autre saborder l'action sociale en retirant sa proximité et son lien humain.

La CGT Finances refuse que l'action sociale soit gérée de manière anonyme et administrative, perdant tout contact relationnel avec les agents.

La CGT Finances rappelle son attachement à une action sociale de proximité et à ses réels services rendus au quotidien, pour les agents et leurs familles.

C'est bien le rôle social de l'action qui est en jeu.

Les représentants CGT Finances de l'Yonne

Nathalie FOURNILLON

Nathalie ZELMAT

Caroline GERMAIN

Didier BOURIGAULT